



CHAABI LLD

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : DT/02/2009 (SEANCE NON PUBLIQUE)

OBJET :
LOCATION DE VEHICULES EN COURTE DUREE

Date limite pour le dépôt des offres le 27/02/2009

Février 2009

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AO	3
ARTICLE 2 : DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES	3
ARTICLE 3 : DOSSIER DE SOUMISSION	3
ARTICLE 4: VALIDITE DES OFFRES	3
ARTICLE 5 : DETAIL DE LA PRESTATION	4
ARTICLE 6 : CARACTERE ET COMPOSITION DES PRIX	4
ARTICLE 7 : CRITERE D'ATTRIBUTION	4
ARTICLE 8 : VALIDITE/DUREE DU CONTRAT	4
ARTICLE 9 : LIVRAISON RECUPERATION DES VEHICULES	5
ARTICLE 10 : CONDITIONS DE PAIEMENT	6
ARTICLE 11 : REPORTING	6
ARTICLE 12 : RESILIATION DES CONTRATS	6
ARTICLE 13 : LITIGES	7

ARTICLE 1 : OBJET

CHAABI LLD dénommée dans le présent Cahier des Charges «l'acheteur» lance la présente consultation pour le choix des sous traitants en location de courtes durées pour répondre aux besoins de sa clientèle en véhicules de remplacement sur toutes les régions du royaume et notamment sur les grandes villes, à savoir : Casablanca, Rabat, Agadir, Tanger, Marrakech, Fès, et Oujda, et ce, conformément aux spécifications du présent Cahier des charges.

ARTICLE 2 : DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées dans les conditions et délais prévus par le présent cahier de charges à l'adresse suivante : CHAABI LLD, Direction Technique, 2 Rue Chella, Boulevard Zerktouni Casablanca.

La date limite de dépôt des offres est fixée le 27/02/2009 à 11H00.

ARTICLE 3: DOSSIERS DE SOUMISSION

Tout soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de soumission cacheté et scellé, rappelant en outre l'objet de sa soumission comportant :

1. Un Dossier Administratif

Ce dossier doit comprendre :

Une déclaration sur l'honneur établie en double exemplaire faisant connaître les noms et prénoms, la raison sociale, le montant du capital, l'adresse du siège social, la qualité en laquelle il agit, et les pouvoirs qui lui sont conférés.

La déclaration indique en outre le numéro d'inscription au registre du commerce, le numéro du compte bancaire ou du trésor et le numéro d'affiliation à la caisse Nationale de sécurité sociale ;

Le cahier des charges dûment paraphé, signé et cacheté.

Les délégations de pouvoir

Les documents et les pièces énumérés ci-dessus doivent être mis dans une enveloppe scellée et cachetée portant la mention « dossier administratif »

2. Un Dossier commercial

Ce dossier doit comprendre :

Le bordereau des prix détaillés tel que spécifié en Annexe 2 ;

Les prestations doivent être libellées Hors TVA

Les pièces énumérées ci-dessus doivent être mises dans une enveloppe portant la mention « Dossier Commercial »

3. Un Dossier Technique

Ce dossier doit comprendre :

Une note indiquant les moyens humains et techniques dont dispose le soumissionnaire pour la gestion de sa flotte.

Le nombre d'agence dont dispose le soumissionnaire.

Le parc global géré en location en fonction du genre ainsi que l'énergie de véhicule en précisant les dates de mise en circulation (tel que spécifié en annexe 2) sous format Excel (Sur un CD Cacheté).

Les pièces énumérées ci-dessus doivent être mises dans une enveloppe portant la mention « Dossier Technique »

L'ensemble des trois dossiers cités dans cet Article doit être mis dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant en gros caractères les inscriptions suivantes :

Le nom du soumissionnaire ;

Le numéro et l'objet de la consultation ;

La date limite de dépôt des offres ;

L'avertissement que l'enveloppe ne doit pas être ouverte avant la séance d'examen des offres.

ARTICLE 4 : VALIDITE DES OFFRES

Les offres sont valides pendant toute l'année 2009.

ARTICLE 5 : DETAIL DE LA PRESTATION

5.1 Gammes de véhicules :

La prestation consiste en la mise à disposition de véhicules en courtes durées selon les gammes suivantes :

Gamme1 : Type Palio, logan ou équivalents.

Gamme2 : Type Renault Clio, Peugeot 207, Hyundai Accent ou équivalents

Gamme3 : Type Renault Mégane, Peugeot 307, Toyota Corolla, Kia Rio ou équivalents

Gamme4 : Type Peugeot 407, Renault Laguna, Citroen C5 ou Equivalents.

Gamme5 : Type Renault Kangoo, Peugeot Partner, Citroen Berlingo ou Equivalents.

Gamme6 : Type Pick-up simple Cabine

Gamme7 : Type Fourgon Citroen Jumper, Peugeot Boxer, Fiat Ducato ou Equivalents

Gamme8 : Type 4x4 Prado, Pajero, Sorento ou Equivalents.

Gamme9 : Type Peugeot 607, Kia Opirus, Mercedes ou Equivalent

Gamme10 : Type Pick-up 4x4 Double cabine ou Equivalents

5.2 Durée de location :

Le prestataire devra renseigner les tarifs pour les durées suivantes :

De 1-7 jours

De 8 à 30 jours

De 1 à 2 mois

Plus de 2 mois

5.3 Assurances :

Les tarifs proposés comprennent les assurances tous risques avec franchise de 5% sur le montant des dommages.

5.4 Kilométrage :

La location en kilométrage illimité.

5.5 Remplacement :

Le remplacement par un véhicule de catégorie similaire en cas de panne ou d'accident.

5.6 Frais de livraison et de convoyage :

Les frais qui dépassent 25% du montant de la location seront à la charge de Chaabi LLd sauf sur les villes où le prestataire est représenté

Le prestataire devra mentionner les frais de convoyage selon les distances séparant les lieux de livraison de la représentation la plus proche.

5.7 Assistance :

L'assistance 24h/24 et 7j/7

En outre, le prestataire désignera une personne et/ou un numéro de téléphone joignable pendant les heures non ouvrables, les week-ends et les jours fériés.

ARTICLE 6 : CARACTERE ET COMPOSITION DES PRIX

Les prix sont établis en tenant compte des conditions économiques à la date de dépôt des offres.

Le Prestataire ne pourra, sous aucun prétexte, revenir sur ses prix qui sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat.

ARTICLE 7 : CRITERE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Une short list sera établie sur la base des meilleures offres après évaluation de la totalité des offres déclarées conformes au présent CPS.

L'acheteur se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre, d'annuler la procédure de consultation et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution du contrat/bon de commande, sans, de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaire(s) concerné(s), ni être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des raisons de sa décision.

L'acheteur se réserve également le droit de déclarer la consultation infructueuse lorsqu'il est évident qu'il y a absence de concurrence ou lorsqu'il est constaté que les montants des offres sont élevés.

Aucun soumissionnaire ne peut prétendre à une indemnité dans le cas où ses propositions ne seraient pas acceptées.

ARTICLE 8 : VALIDITE/DUREE DU CONTRAT

08.1 Validité du contrat

Le contrat issu de la présente consultation n'est valable, définitif et exécutoire qu'après la signature de la convention y afférent entre Chaabi LLD et le représentant dûment habilité du prestataire retenu.

08.2 Durée du contrat

Le contrat cadre issu du présent Appel d'Offres sera conclu pour une durée de 1 année.

Il est reconductible d'année en année ; si aucun changement n'est prévu, le présent contrat sera reconduit par lettre de reconduction émise par CHAABI LLD, pour une nouvelle durée d'une (01) année calendaire.

En cas de changement, un Avenant au présent contrat cadre sera établi par les deux Parties.

08.3 Délai de livraison

Le prestataire s'engage à répondre aux demandes de CHAABI LLD dans un délai de 2 heures sur dans un rayon de 150 Km et de 1 heure par 60 Km supplémentaire

ARTICLE 9 : LIVRAISON/RECUPERATION DES VEHICULES

Les véhicules livrés suite aux bons de commande émis par Chaabi LLD, devront être en bon état de propreté et ne présentent aucune anomalie technique et doivent être munis de tous les documents nécessaires à la circulation.

Le prestataire demeure redevable à Chaabi LLD des amendes, frais divers qui résulterait d'une défaillance des papiers du véhicules (Autorisation de circulation, visite technique, vignette,...)

A la réception du véhicule le représentant du prestataire fait signé au conducteur le contrat de location et mentionne notamment la date et l'heure de livraison ainsi que le nom et N° de CIN du client.

De même lors de la restitution du véhicule, le prestataire mentionne la date et l'heure à laquelle le véhicule a été restitué et fait signé une nouvelle fois le conducteur.

En cas de dégât occasionnés au véhicule, le prestataire devra faire signé aux client sur le PV de restitution en mentionnant tous les dégâts occasionnés.

ARTICLE 10 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures seront établies à la restitution du véhicule par le client de Chaabi LLD. A ces factures devront être joint les copies des bons de commandes établis par Chaabi LLD ainsi que les copies des contrats et des fiches de restitution dûment signés par le conducteur du véhicule.

Le tarif appliqué sera celui correspondant au palier atteint lors de la restitution du véhicule.

Le paiement des prestations sera effectué à 60 jours de la réception des factures.

ARTICLE 11 - REPORTING

Le prestataire est tenu de remettre au service technique de Chaabi LLD, la situation des véhicules en location de manière hebdomadaire.

La situation en question se fera sous fichier Excel et contient tous les mouvements réalisés pendant la semaine écoulée.

ARTICLE 11 : RESILIATION DU CONTRAT

Le contrat pourra être résolu par Chaabi LLD aux torts du Prestataire, après mise en demeure par lettre recommandée après un préavis de 15 jours et dans les cas suivants :

- Non respect des délais contractuels
- Actes frauduleux portant sur la nature, la qualité ou la quantité des fournitures et des prestations, objet du présent contrat/bon de commande.
- Manquement aux obligations du présent CPS

Ces dispositions s'appliquent également aux véhicules de remplacement.

ARTICLE 12 : LITIGES

Les litiges qui se produiraient à l'occasion de l'exécution du contrat relèvent de la compétence des Tribunaux de casablanca.

ANNEXE 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom et Prénom :.....

Qualité :

Domicilié à :

Agissant au nom et pour le compte de (Nom de l'Entreprise) :.....

.....

Montant du capital :.....

Inscrire au registre du commerce de :.....

Sous le numéro :.....

Affiliée à la Caisse Nationale de sécurité sociale sous le numéro :.....

Titulaire du compte courant postal, bancaire, ou au Trésor, ouvert à :.....

..... agence de.....

Sous le numéro :.....

Faisant élection de domicile à :.....

.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :.....

Déclare

Que ne suis ni en faillite ni en liquidation judiciaire.

Que je suis en situation fiscale régulière vis-à-vis de la Trésorerie Marocaine parce que ayant acquitté les sommes exigibles.

Que je possède les capacités techniques et les moyens humains et matériels joints à ma soumission.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE

FAIT A..... LE.../.. /...

ANNEXE 2 (Format Excel)

BORDEREAU DES PRIX DETAIL-ESTIMATIF ET ETAT DU PARC

Marque	Matricule	Modèle	Date de mise en circulation	Energie	Gamme	Km	Tarifs			
							Durée1	Durée2	Durée3	Durée4

Ces tarifs ne sont pas spécifiques aux véhicules mais à la gamme

Durée 1 : Tarif pour 1 à 7 jours

Durée 2 : Tarif pour 8 à 30 jours

Durée 3 : Tarif pour 1 à 2 mois

Durée 4 : Tarif pour 2 mois et plus

Assurances : tous risques avec franchise de 5% sur le montant des dégâts

Bris de glaces sans franchise

Vol & Incendie

PTA

Kilométrage illimité

Véhicule de remplacement en cas de panne ou d'accident

Assistance 24h/24 et 7j/7

FRAIS DE CONVOYAGE

Les frais de convoyage qui dépassent 25% du montant de la location seront à la charge de Chaabi Ild

Gratuit sur les villes de représentations

	Rabat	Tanger	Marrakech	Agadir	Fes/Meknes	Oujda	Laayoune	60 Km sup
Frais								

SIGNATURE ET CACHET